

SARL GARAGE DE LA VALLEE
Z.A. DE LA PAZIOTERIE

86600 COULOMBIERS
Tél.: 05.49.60.97.12

Fax :
E-mail : garagedelavallee86@orange.fr

Capital : 10000 Euros
RCS 534757711 POITIERS
SIRET 53475771100013
APE 4520A
TVA intracommunautaire : FR39534757711



MR DESGRIS PASCAL
3 LA RICHARDIERE

86600 COULOMBIERS

PAGE

1

FACTURE N° 2024000227 DU 15/04/2024 - Ets 01 COMPTE N° 2129 O.R N° 2270

N° SINISTRE	N° POLICE	ASSURANCE	EXPERT	DATE EXPERTISE	MISE A DISPOSITION

MARQUE	MODÈLE	TYPE	N° SÉRIE	PUIS.		
SEAT	Leon SC 1.6 16V TDI CR F		VSSZZZ5FZDR045971	5		
GENRE	ÉNERGIE	COULEUR	PEINTURE	1 ^{re} MISE EN C.	IMMATRICULATION	K.M COMPTEUR
VP	GO	ROUGE		14/06/2013	CV-002-VN	250727

C.T.	DÉSIGNATION	TEMPS/QTÉ	PRIX UNITAIRE H.T.	TAUX REMISE *	PRIX UNITAIRE NET H.T.	MONTANT H.T.
	VIDANGE INTERMEDIAIRE AVEC REMPLACEMENT DES FILTRES A HUILE ET HABITACLE, CONTROLE DES NIVEAUX, PRESSION DES PNEUS, ECLAIRAGE					
2	F5W30GENE FORFAIT VIDANGE + 5 MISES A NIVEAUX - H5W30 (5LITRES MAX) MO MECANIQUE T1	1.00	97.50		97.50	97.50
	M1					
	AGIP101210 HUILE MOTEUR 5W30					
	FILT FILTRE A HUILE					
	JV JOINT DE VIDANGE					
	LG LAVE GLACE					
2	FILTAHC392 FILTRE D'HABITACLE A CHARBON ACTIF	1.00	30.17		30.17	30.17
2	P1.0900 Depose et Repose - Filtre d'habitacle	0.20	50.50		50.50	10.10
2	NF PRODUIT DE NETTOYAGE	1.00	2.50		2.50	2.50
2	TD PARTICIPATION RECYCLAGE DECHET	1.00	1.65		1.65	1.65



C.T.	BASE H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.	TOTAL NET H.T.	TOTAL T.V.A.	TOTAL A PAYER
2	141.92	20.00	28.38			
				141.92	28.38	

Payable le : 15/04/2024

CLIENT
ASSURANCE
TOTAL
170.30

A JOINDRE AU RÉGLEMENT

2024000227

PRIMOFCR - 19 - A49617-V5 09/21

* REMISE ACCORDÉE SUR CERTAINS ARTICLES

PAIEMENT : Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture d'un client professionnel entraînera de plein droit l'application d'une pénalité égale à trois (3) fois le taux d'intérêt légal, en vigueur à la date de l'échéance portée sur la facture et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement dont le montant est fixé à quarante (40) euros conformément aux dispositions de l'article D.441-5 du Code de Commerce.